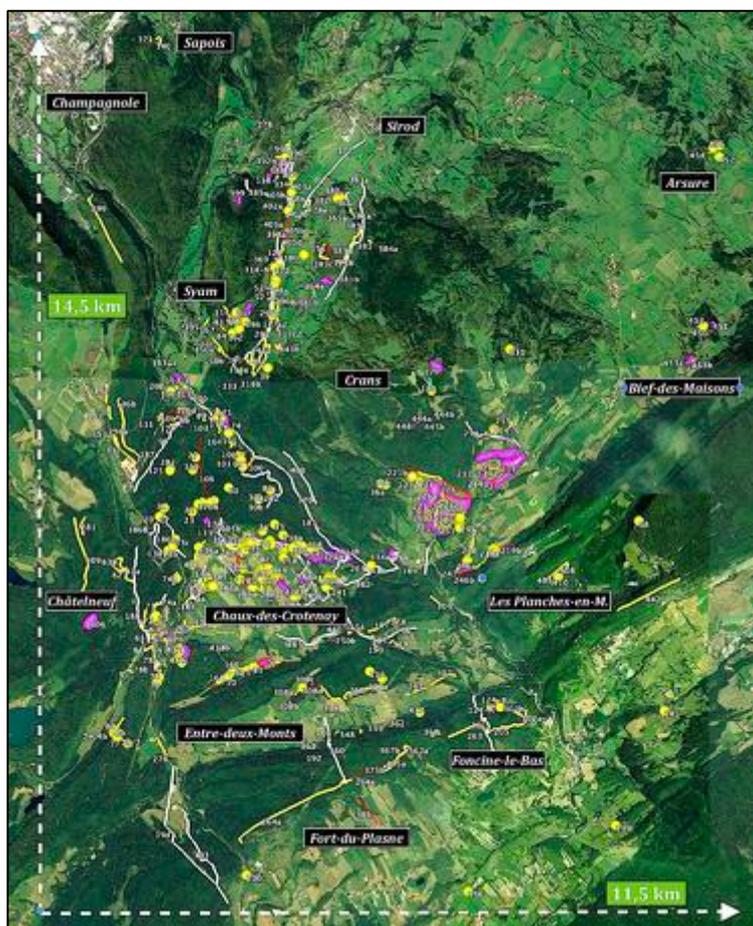




Une mission ArchéoJuraSites, association reconnue d'intérêt général, a pour mission de connaître, mettre en valeur et préserver le patrimoine archéologique, historique et naturel du territoire structuré par les vallées de la Lemme, de la Saine et de la haute vallée de l'Ain. Son action se place dans la continuité des travaux des grands érudits régionaux (Desiré Monnier, Alphonse Rousset, Louis-Abel Girardot, René Chambelland...). Elle s'attache aussi à prolonger les recherches d'André Berthier situant les épisodes de la bataille d'Alésia (52 av. J.-C.) dans le Jura à Chaux-des-Crotenay, Syam et Crans. Ce territoire longtemps considéré comme "archéologiquement nul", situé dans un environnement montagneux hostile et occupé tardivement, recèle d'étonnants et très énigmatiques vestiges anthropiques anciens. C'est la mission confiée spécifiquement au Collège "Patrimoine archéologique", un des 3 Collèges de l'association (à côté des Collèges Alésia-Berthier et Château médiéval de Chaux-des-Crotenay) d'inventorier, identifier, géolocaliser, décrire et faire préserver toutes ces structures très anciennes.



Vestiges anthropiques : où et combien?

Les investigations d'ArchéoJuraSites se focalisent sur une zone de 150 km², de Champagnole à Fort-du-Plasne, de Châtelneuf à Bief-des-Maisons, avec une forte concentration de vestiges anthropiques sur Chaux-des-Crotenay (plus de 190 structures inventoriées), Syam (60), Crans (40), Sirod (40), Les Planches-en-Montagne (55)... La découverte jurassienne d'André Berthier a conduit les équipiers de l'archéologue à reconnaître de très nombreuses structures sur le plateau de Chaux-des-Crotenay ainsi qu'en combe de Crans.

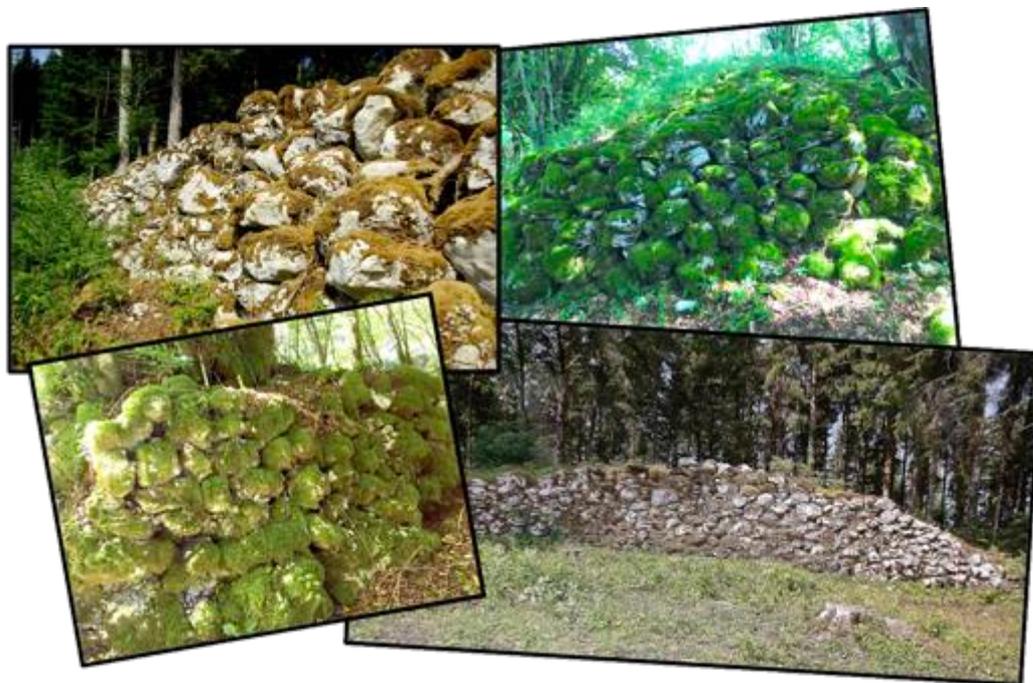
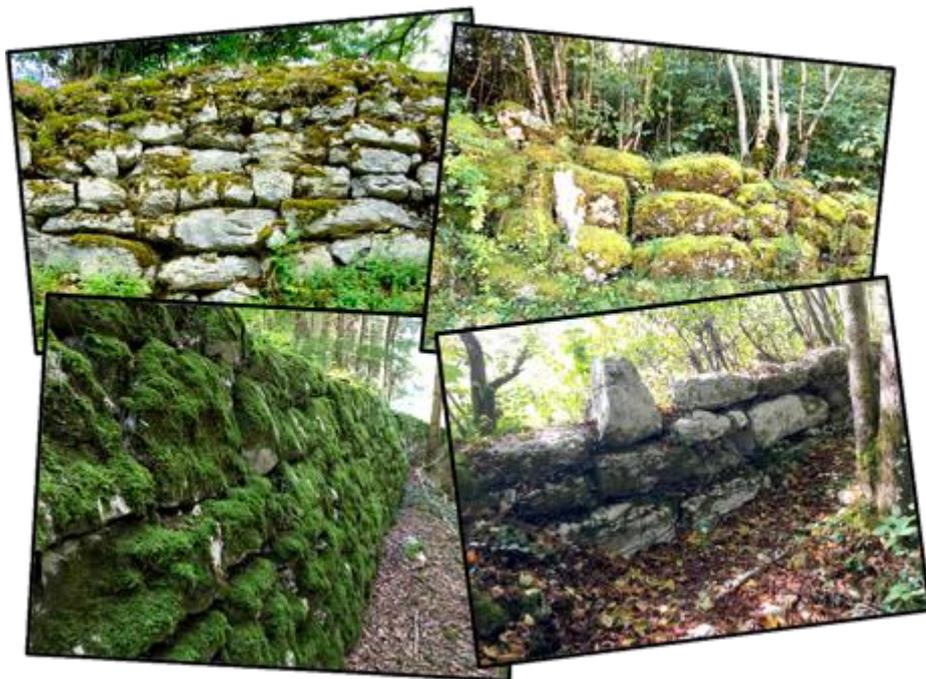
Tous les vestiges anthropiques enregistrés dans la base de données Vestiges d'ArchéoJuraSites (plus de 450 à ce jour) ont la particularité d'être des structures étonnantes tant par leurs dimensions que par leur mode constructif ou leur emplacement. La plupart d'entre elles, réellement énigmatiques, ne répondent pas à des nécessités de type agricole et témoignent souvent d'intentions apparemment plus complexes (constructions à caractère ostentatoire). Quelques-unes, bien étudiées par André Berthier, montrent des dispositifs à finalité culturelle, ce qui est attesté par la présence de pierres étranges placées volontairement dans des niches à l'intérieur de ces monuments.

Des murs et des tertres

Les plus remarquables de ces centaines de vestiges sont des **murs en très gros appareil**, dits "cyclopéens" et composés de blocs de plus d'une tonne, semblant former un système d'enceintes en lien avec les rebords de falaises du plateau de Chaux-des-Crotenay. Ils présentent parfois d'étonnants couronnements (comme au mur dit du Censeur).

Un autre mur, puissant, sert de soutènement à une large voie monumentale montant sur le plateau de Chaux-des-Crotenay (mur dit des Scouts) et manifestement inutilisée depuis longtemps.

Murs non agricoles, bien dressés et établis là où on ne les attend pas.



De nombreux autres vestiges se présentent sous la forme de **tertres massifs** constitués d'assemblages de blocs de pierre non équarris et de taille importante.

Certains impressionnent par leur puissance et leur mode constructif (murs Delphes à Sapois ou Mycènes à Rapoutier-Dessus).

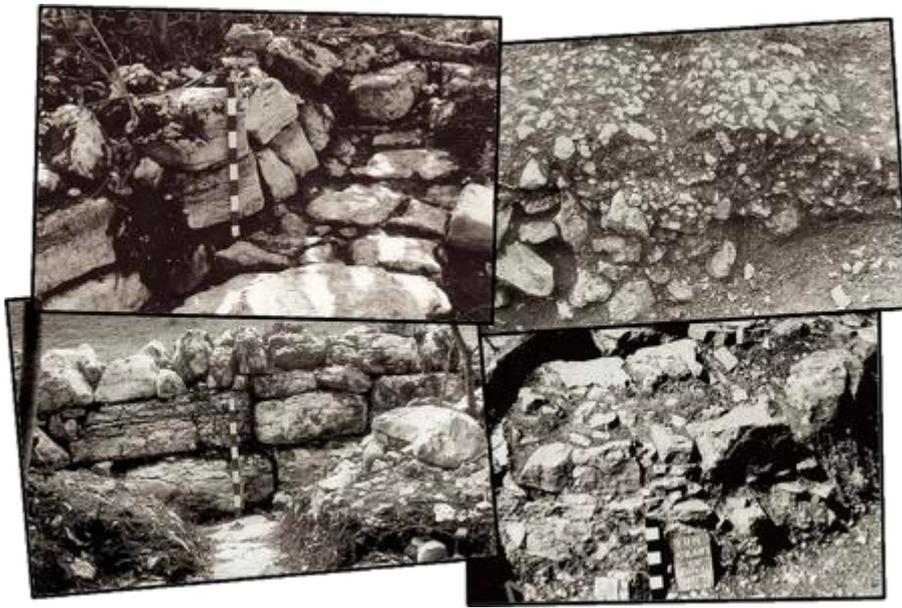
D'autres tertres, dans l'enclos des Abattois et dans l'enclos Étiévant, présentent de riches agencements (formes de bateau, motifs circulaires...).

À Sirod le mur dit Allard, soutenant une plate-forme, surprend par ses dimensions.

Plusieurs constructions étonnent par leur forme atypique ou leur étrange localisation : aux Abattois (Chaux-des-Crotenay), **structure à deux plates-formes** et **structure cylindrique** ; à La Perrena, **mur avec roue solaire** incorporée ; à la Cugnée de Crans, rebord de falaise anthropisé.

Certains monuments comportent des niches ; des pierres en forme d'œuf, de pyramide, d'oiseau ou tortue y étaient placées, de longue date.

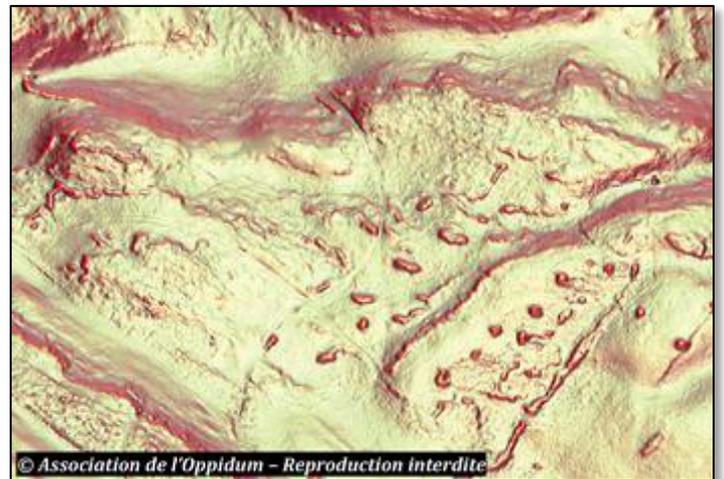




Dans les années 1970, des sondages ont été réalisés par André Berthier. Des rapports et des photographies d'époque permettent de disposer de données précieuses sur ces structures dont certaines ne sont plus visibles aujourd'hui après qu'elles aient été recouvertes à nouveau de terre.

Ainsi peut-on observer, grâce à ces anciens clichés de qualité, la structure des monuments en U des Abattois, celle des murs dit "cyclopéens", celle de la voie ancienne avec hérisson de pierres et à ornière qui traverse le plateau de Chaux-des-Crotenay. À Crans, une structure circulaire (possible ustrinum gallo-romain) a révélé un mobilier archéologique d'une grande richesse.

Étude de territoire "OPUS I" En 2017-18, ArchéoJuraSites a partiellement financé et contribué à une étude de territoire réalisée par l'Association de l'Oppidum (présidée par le journaliste et historien Franck Ferrand). Sous la direction de François Chambon, des données **LiDAR** ont été collectées puis traitées par l'École d'Architecture de Lyon ; dans une première étape, le relevé LiDAR a concerné le seul plateau triangulaire de Chaux-des-Crotenay. Un ouvrage de plus de 300 pages "OPUS I" (*diffusion restreinte*), permet de démontrer, par tesselles de 750 m de côté et en s'appuyant sur les données de la base Vestiges d'ArchéoJuraSites, l'exceptionnelle richesse du patrimoine archéologique local.



Outils de capitalisation des connaissances Au-delà des reconnaissances régulières de terrain, la capitalisation des connaissances sur le patrimoine archéologique se fait par l'enregistrement systématique, dans une base de données spécialisée, de toutes les informations utiles : identification (cote, nom, type...), localisation (données GPS et cadastrales), caractéristiques (dimensions, mode constructif, originalités...), documentation associée. Une riche photothèque comporte plusieurs milliers de clichés photographiques anciens (fonds Berthier) ou récents, tous bien référencés avec la cote des vestiges concernés. Des fichiers informatiques au format kml permettent de positionner très simplement les différentes structures sur des vues satellitaires Google Earth. NB. ArchéoJuraSites se contente d'enregistrer des données factuelles objectives et évite d'émettre des hypothèses interprétatives relatives à ces vestiges (datation, finalité...).

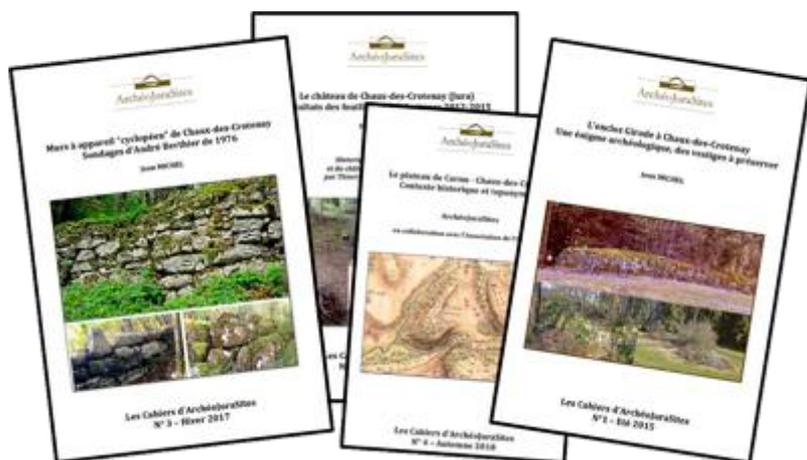
Galerie "Murs et pierres énigmatiques" <https://goo.gl/c9tCtD> - Près de 700 photos d'une sélection d'une centaine de vestiges sont disponibles en accès public sur Flickr. Les clichés des vestiges cotés sont classés en albums, eux-mêmes répartis en dossiers géographiques ou thématiques.



Action concertée avec les élus locaux ArchéoJuraSites organise des rencontres avec les élus locaux pour les informer sur les vestiges présents sur leurs communes et explorer les mesures à prendre pour la protection de ce patrimoine local : inscription des structures situées dans le périmètre du site protégé de la haute vallée de la Saine, prise en compte de vestiges dans le futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes), lutte contre les fouilleurs sauvages ("mandat de police"), défrichage de certaines zones, création de chicanes d'accès aux pâturages, relations avec les propriétaires ou exploitants des parcelles traversées...

Journées Portes Ouvertes Organisées chaque année autour du 15 août, elles sont suivies par plus d'une centaine de personnes qui se répartissent sur un programme d'une demi-douzaine de visites thématiques de demi-journée. Des conférences en fin d'après-midi rassemblent les participants autour de préoccupations particulières.

Visites de terrain En juillet et août, est proposé un programme estival régulier de visites de terrain qui permettent à la fois de découvrir le patrimoine archéologique local et de prendre connaissance de la découverte d'André Berthier (Alésia). En dehors de l'été, d'autres visites sont aussi mises sur pied à la demande de groupes de 8 personnes ou plus (contacter au préalable l'association).



Cahiers ArchéoJuraSites D'une trentaine de pages, ils mettent l'accent sur des ensembles de structures ou zones riches en vestiges anthropiques originaux. Ainsi ont été présentés les murs dits à "appareil cyclopéen" et l'enclos Girode de Chaux-des-Crotenay. Un Cahier a aussi été dédié aux fouilles du château médiéval. Site web-publications : <http://bit.ly/2Bz33YU>.

Articles de presse Depuis 2017, le journal Le Progrès publie, durant l'été, des articles hebdomadaires, préparés par ArchéoJuraSites et consacrés aux vestiges anthropiques anciens du territoire. Une quinzaine d'articles ont déjà été publiés et d'autres suivront.



Avertissement ArchéoJuraSites réproouve formellement les agissements d'individus ou groupes mettant en péril le patrimoine archéologique local du fait de destructions et pillages de structures (tertres, monuments...) ou de prospections sauvages et illégales (détecteurs de métaux...). L'association invite les responsables des communes concernées à systématiquement sanctionner, comme la loi les y oblige, les coupables de tels agissements irresponsables. Les pillages de sites ou structures et l'appropriation privative d'objets anciens conduisent à la disparition définitive des témoignages du passé que constituent ces vestiges et leur mobilier archéologique. Ces agissements nuisent aussi à la réalisation d'études scientifiques permettant de mieux comprendre ce passé.



ArchéoJuraSites
24, Grande Rue
39150 CHAUX-DES-CROTENAY

info@archeojurasites.org
<http://www.archeojurasites.org>